

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

Nº P19- 059299

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0301 Société : (L) 0819
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : SOUKI BOUNCITRAIB
Date de naissance : 25-12-42
Adresse : 9 RUE DES TRÉS HAY FARAH HA CASABLANCA
20200
0661321588
Tél. : 0522362443 Total des frais engagés : 867,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Moname El YAKUE
Spécialiste des Maladies de
l'Appareil Digestif
11, Rue d'Agadir-Casa
Tél: 0522 20 94.83

Date de consultation : 12 Aout 2020

Nom et prénom du malade : SOUKI BOUNCITRAIB Age : 19 Y2

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : RLS Alveolite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CSA Le : 11 SEP. 2020

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL 8/20



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2 Aout 2020	C2	1	300 DA	Dr. Moulamej LLY Aymar Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif et de l'Anus 5220 94 83

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DAHBI Bloc 68, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane Casablanca Tél : 05 22 55 76 00	12.08.2020	567,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

Docteur Mohamed EL YAKOUBI

SPECIALISTE

des Maladies de l'Appareil Digestif

Diplômé de la Faculté de Médecine

de MONTPELLIER

ECHOGRAPHIE - ENDOSCOPIE

PROCTOLOGIE



الدكتور محمد اليعقوبي

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

خريج كلية الطب بمونبولي

الفحص بالصدى - التنظير الداخلي

أمراض الشرج والبواسير

Casablanca, le

12 Aout 2020

الدار البيضاء في

Dr Fouzi Boucraïb



1. Théâtre 20 ₣. 2 sets
89,10x2
1/2 de matin avec le petit déjeuner



2. Comboglyme gris . 91
44,80
1 dou + 31/2 ans - 1/2 matin



3. Peristaltix 2 sets
57,70
1/2 matin + 2 1/2 h matin + 1/2 matin



4. Désinfectant 20 ₣.
80,00
1/2 + 2 1/2 au début d'après

PHARMACIE DAHBI

Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane

Casablanca

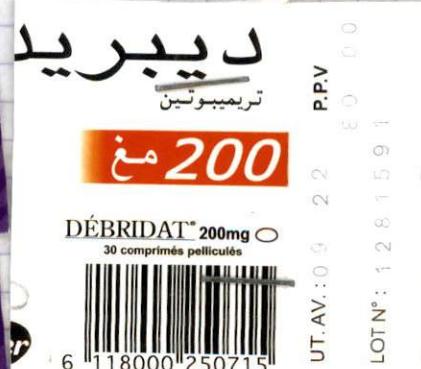
Tél : 05 22 85 76 00

Dr. Mohamed EL YAKOUBI
Spécialiste des Maladies de
l'Appareil Digestif
Rue d'Agadir - Casablanca
Téléphone : 05 22 85 76 00
94,85
Rue d'Agadir - Casablanca
11 Rue d'Agadir - Casablanca

05 22 20 94 83 - (مقابل السوق) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 20 94 83

11, Rue d'Agadir - 1er Etage - (en face du Marché) - CASABLANCA - Tél. : 05 22 20 94 83 - E-mail : medelyakoubi@hotmail.fr

SOUKI BOUCHAÏB M^{le} 0301



SEPCEN 250 mg
CIPROFLOXACINE

22/22

SEPCEN 250 mg
CIPROFLOXACINE



PHARMACIE DAHBI

SOUHI BOUCHAIB

HUPRAS

ICE : P-19 059299

Facture N° 6-12020

DATE : 12.08.2020

Arrêtée la présente facture à la somme de :

«CINQ CENT SOISANTE SEPT DHS SOISANTE DIX C.T.S.»

